



DEMANDE DE PARTENARIAT

(dossier de 10 pages maximum)

Vous trouverez dans ce dossier :

- La liste des pièces à joindre au dossier
- Une demande de subvention
- Une déclaration sur l'honneur

Pièces à joindre au dossier

- Statuts
- Inscription Journal Officiel
- Composition conseil d'administration
- Dernier rapport d'activités
- Dernier bilan financier
- Compte-rendu d'assemblée générale
- Les CV des différents intervenants sur le projet
- Le ou les devis relatifs au projet

Traitement de la demande, procédure de sélection et suivi des dossiers

- La demande de subvention sera soumise au Conseil d'Administration de la Fondation Dominique & Tom Alberici. Celui-ci est composé de représentants de la société OCTALFA, de spécialistes du milieu médical et du domaine du handicap et de personnes sensibilisées aux domaines soutenus par la Fondation.
- La demande doit donc être complète et accessible aux membres du Conseil qui ne sont pas tous spécialistes du domaine considéré.
- Les dossiers acceptés feront l'objet d'une convention de mécénat.
- La Fondation Dominique & Tom Alberici souhaite une évaluation des projets à travers des comptes rendus d'activité semestriels.
- La Fondation Dominique & Tom Alberici souhaite aussi pouvoir mentionner les projets soutenus et utiliser les rapports et tout support audiovisuel fournis par le porteur du projet pour illustrer sa politique de mécénat.

Ce dossier est à envoyer, par mail à Charlotte.maddalena@octalfa.eu

Date de la demande de partenariat : Mars 2024

Intitulé du projet : Fanampiana, création d'un centre d'accueil enfants paralysés cérébraux, envoi d'un conteneur de matériels depuis la Réunion.

1. Identité du demandeur

Type : Association, Fondation, autre : Association reconnue d'utilité publique.....

Nom de votre structure : Le Sourire d'OnjA dite SOA.....

Objet : Aide et soutien aux enfants paralysés cérébraux.....

Activités principales : Formation Sages-femmes et matrones, envoi de matériels, soins médicaux....

Adresse de son siège social : 6bis, ruelle des Chocas.....

Code postal : 97460 Commune : Saint Paul (La Réunion).....

Téléphone : +262 692 87 51 81.....

Courriel : president@lesouriredonja.com.....

Adresse site internet : <https://www.lesouriredonja.com>.....

Adresse de correspondance, si différente du siège social :

.....

Code postal : Commune :

La structure intervient à une échelle :

- Nationale
- Régionale
- Départementale
- Locale

L'association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

- Oui
- Non

Moyens humains de la structure :

Présentation de l'équipe et de la structure à l'origine du projet : joindre le CV des principaux membres de l'équipe. Une lettre d'intention rappelant l'implication éventuelle dans des projets connexes et le degré d'importance du projet pour la structure demandeuse, sera jointe à la demande de partenariat.

1.1. Responsable de la structure (pour les associations, le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Pairain..... Prénom : Didier.....

Fonction : Président

Téléphone : +262 692 87 51 81.....Courriel : president@lesouriredonja.com

1.2. Personne chargée du dossier de subvention

Nom : Pairain..... Prénom : Didier

Fonction : Président

Téléphone : +262 692 87 51 81.....Courriel : president@lesouriredonja.com

1.3. Personne chargée du projet

Nom : Pairain..... Prénom : Didier

Fonction : Président

Téléphone : +262 692 87 51 81.....Courriel : president@lesouriredonja.com

2. Le projet

Intitulé : Ouverture d'un centre d'accueil **Partenaire(s)** : Fondation d'entreprise Dominique & Tom Alberici (JHAM). Réunionnais : Conseil Départemental de la Réunion. Malgaches : Ministère de la santé publique, l'association FSSB qui regroupe 70 handicapés,

Publics et nombre de personnes concernés : 50 familles isolées et pauvres déjà recensées, ayant un enfant handicapé mais on peut penser que les besoins sont plus importants plus d'une centaine sur les 2 secteurs.....

Site (lieux d'intervention) : région du Bongolava (Tsiroanomandidy/ Ankadinondry)

Calendrier prévisionnel : **Avril 2024** (mission de 11 jours déjà effectuée) : reprise en consultations et appareillages les familles vues en sept. et déc. 2023, suivi médical et orthopédique des familles (cahier de suivi kiné à compléter, progrès, bilan appareillage), Installation au centre d'accueil du kiné malgache recruté en mars. **Mission de Juillet 2024** : poursuite des consultations et appareillages, bilan et évaluation des activités du centre. **Mission de Novembre 2024** : continuité des activités précédentes, intervention de professionnels médicaux réunionnais pour étendre le champ des prises en charge : kinésithérapeutes, médecins MPR, ergothérapeute, orthoprothésistes etc... Une **Mission en avril 2025**

2.1. Résumé

Intitulé : Un container de matériel orthopédique et divers

Partenaire(s) : JHAM, Malgaches : Ministère de la santé, associations partenaires de JHAM et de SOA comme « ASPC », « Titel », « Ability Handitrust », « FSSB », Réunionnais : clinique les Orchidées (Port), TCO (Territoire de la Côte ouest, communauté de communes), pharmacies locales et sociétés d'orthopédie, La Poste qui a accepté de stocker du matériel dans ses locaux.....

Publics et nombre de personnes concernés : Bénéficiaires des associations malgaches citées, établissements médicaux (CSB et hôpitaux de districts) de l'Analamanga (Antananarivo), du Bongolava (Tsiroanomandidy)

Site (lieux d'intervention) : Antananarivo (lieu d'arrivée du matériel) et répartition JHAM et SOA ...

Calendrier prévisionnel : **Avril 23 – juillet 24** : collecte du matériel auprès des institutions & établissements réunionnais, **Juillet 2024** : acheminement du container & répartition du matériel à Antananarivo.....

2.2. Présentation générale du projet

Il est notamment demandé de décrire :

- L'état des lieux et la problématique, l'objectif du projet, en quoi le projet est innovant, les personnes engagées dans le projet, l'état actuel d'avancement du projet.

Problématique : Notre projet s'inscrit comme la suite logique de nos interventions précédentes dans le district de Tsiroanomandidy au Bongolava. En effet, après s'être préoccupé de limiter les risques de PC par la formation des matrones (principaux acteurs traditionnels présents auprès des futures mères) et des agents communautaires, il nous apparaît logique de considérer dans un 2ème temps les enfants touchés par cette affection. Notre association envisage son action sous 3 formes :

1. Tout d'abord, la nécessaire connaissance de la PC, ses causes et ses conséquences, par les familles et comment aborder la vie quotidienne avec un enfant PC (hygiène, alimentation, éducation)
2. Puis l'apprentissage par les familles des gestes simples effectués régulièrement (sans oublier le suivi du kinésithérapeute local pour évaluer les résultats et la bonne orthodoxie dans l'exécution des gestes)
3. Enfin l'indispensable appareillage de l'enfant qui complète les soins kinés.

Sans ces interventions, les enfants régressent et offrent des tableaux cliniques alarmants lorsqu'ils atteignent l'âge adulte.

Public concerné : il nous faut préciser que les familles sont à 80% pauvres (-2\$ par jour) et que les médecins n'interviennent pas auprès des pathologies neuro-cérébrales, que les kinés de l'hôpital pratiquent des soins post-opératoires essentiellement (peu formés aux soins des handicapés).

Le renforcement des capacités locales vise donc à donner les moyens aux intervenants locaux de remédier par eux-mêmes aux conséquences de la PC en privilégiant :

1. Le coût faible des matériaux employés : bois, skai, mousse...
2. Les savoir-faire locaux : menuisiers, capitonners, techniciens d'appareillage orthopédiques.

Par ailleurs, nous sommes conscients que ces interventions auprès des enfants handicapés doivent faire l'objet de suivi et d'échanges avec des professionnels étrangers ou locaux qui veillent à la bonne conduite du projet et à sa conformité : kinésithérapeutes locaux (échanges avec des prof réunionnais), médecins MPR, ergothérapeutes.

Objectifs :

1. Les objectifs généraux SAS

- SAVOIR : Acquérir une meilleure connaissance de la paralysie cérébrale pour lutter contre les préjugés,
- AUTONOMIE ET PÉRENNISATION DE LA FILIÈRE DE SOINS : Assurer une meilleure autonomie des familles dans la gestion de la vie quotidienne de leur enfant handicapé, Développer une réponse locale (coûts et moyens matériels) à la problématique des enfants PC.
- SANTÉ/GRANDIR : Permettre une meilleure santé des enfants PC en l'absence de prise en charge institutionnelle ; Prévenir la dégradation de l'état physique en intervenant tôt

(avant 15 ans); Favoriser une meilleure insertion sociale des handicapés (volet éducation/formation)

2. Les objectifs opérationnels

- Connaître la paralysie cérébrale, ses causes, ses conséquences
- Assurer une meilleure prise en charge par les familles de la vie quotidienne de leur enfant (hygiène, alimentation)
- Apprendre des gestes simples et efficaces de kinésithérapie favorisant l'étirement musculaire des membres de leur enfant sous le contrôle régulier d'un professionnel)
- Fabriquer localement des appareillages avec des matériaux peu coûteux (sous contrôle de professionnel, médecin MPR)
- Stimuler les fonctions cognitives et psychomotrices des enfants PC (à terme structure éducative spécialisée).

Projet :

Le projet s'étale sur plusieurs années et prévoit, dès cette année 2024, la création d'une structure pérenne susceptible d'accueillir des familles dont un des membres est touché par la paralysie cérébrale, un centre de soins, qui serait :

- Un lieu d'information et de connaissances sur la pathologie,
- Un lieu de soins de kinésithérapie ou d'appareillage,
- Un lieu éducatif...

Il est sous la responsabilité d'un kiné formé par nos soins et recruté localement (février24).

Deux premiers modules d'une semaine ont eu lieu en septembre 2023 et décembre 23 (voir les compte-rendu sur le site <https://www.lesouriredonja.com>).

On espère, chaque année, mettre en place au moins trois modules d'une semaine semblables afin de toucher le plus de population atteinte par cet handicap.

Présentation d'un module type (fréquence tous les 3 ou 4 mois), lieu : Tsiroanomandidy/Ankadinondry

Recensement des nouveaux patients : en relation avec la Directrice Régionale de la Santé Publique et l'association des handicapés FSSB, la radio locale et courrier aux médecins libéraux (Mme la DRSP)

Consultation des nouveaux enfants, suivi et actualisation des dossiers des anciens

Priorité est donnée aux enfants de moins de 15 ans

Objectif : les parents prennent conscience que leur enfant peut éviter de régresser, acquérir des compétences à la condition qu'ils pratiquent RÉGULIÈREMENT des exercices simples de kiné (**signature d'une charte d'engagement Famille-SOA** pour s'assurer de la régularité des soins), complétés par un suivi réalisé par un professionnel pour s'assurer de la conformité des exercices, des progrès de l'enfant, de l'appareillage mis en place à adapter ou à commander.

Matériel : livret spirale, comportant les gestes simples sous forme de photos légendées en malgache, cahier de suivi (français/malgache) personnalisé de l'enfant avec photos des gestes à effectuer (kinésithérapie), fascicule HI en malgache

Appareillage

Les soins kiné sont complétés (si besoin) par un appareillage des enfants adapté et réalisé soit avec des moyens locaux (artisans et matériaux) soit à l'aide du matériel collecté à la Réunion.

Lors de chaque module, l'appareillage des enfants sera programmé et sa réalisation se fera sous la responsabilité du kiné référent en relation avec le TAO de l'hôpital ou des menuisiers et capitonners de la ville. À terme, l'intervention d'un orthoprothésiste sera privilégiée.

De même des échanges de compétences avec des professionnels de la Réunion — médecins MPR, ergothérapeutes, orthophonistes — seront encouragés.

Quelles sont les caractéristiques innovantes de notre projet : Engagement et adaptation

- Il engage les familles dans l'action : par les gestes quotidiens auprès de leur enfant, elles établissent une relation physique (le prendre soin de...), elles connaissent mieux la maladie et constate les progrès de leur enfant ce qui répond au sentiment d'abandon ou d'impuissance face à une pathologie dont les causes sont attribuées à une malédiction ou superstition et provoquant un sentiment de culpabilité.
 - Les solutions d'appareillages sont économiques et répondent aux réalités du terrain en utilisant des matériaux et des compétences locales : par ex pour 30€ on peut fabriquer un siège en bois capitonné (seza) qui maintiendra un enfant dans une posture correcte et droite, lui permettant d'interagir avec son environnement, pour 14€ on peut le rendre mobile à l'aide d'une structure métallique (sarety) sur roues. Pour près de 60€, on peut fabriquer une sorte de déambulateur avec des tubes de PVC, matériau disponible.
 - L'envoi d'un conteneur de matériel en état permet de pallier le manque de matériel des hôpitaux et structures de santé, d'offrir du matériel orthopédique à des handicapés précaires, d'envisager une filière de développement durable (économie de matières premières et de recyclage, 2^{ème} vie pour du matériel encore en état, coopération régionale).
- **Les résultats attendus et critères d'évaluation (quantitatifs et qualitatifs).**
 - Répondre à un besoin non satisfait : la prise en charge d'enfants handicapés (0 à 15 ans) pour prévenir les rigidités articulaires et musculaires, la dégradation de leur état initial et leur offrir des conditions de vie meilleures à l'âge adulte.
 - Évaluer : en comptabilisant le nombre de familles et d'interventions du kiné responsable du centre, de son suppléant à Ankadinondry ainsi que le taux de fréquentation du centre, le nombre d'appareillages réalisés, de matériels collectés à la Réunion et distribués localement, les cahiers de suivi pour évaluer les progrès de l'enfant,
 - Porter un regard différent sur la paralysie cérébrale de leur enfant (ses causes et ses conséquences), que les familles deviennent actrices d'un mieux-être au quotidien. Et retrouvent confiance, en favorisant la solidarité des familles entre elles
 - Évaluer : sondage réalisé auprès des familles sur leurs pratiques,
 - Insérer : Les enfants PC ne soient plus cachés, qu'une place leur soit réservée au sein de la communauté, des possibilités d'éducation et d'apprentissage offerts.
 - Évaluer : c'est un objectif ambitieux qui mobilise d'autres acteurs de la société. Création en 2025 d'un lieu d'éveil cognitif et éducatif pour accompagner le développement psychomoteur de l'enfant et favoriser ses apprentissages.
 - La possibilité de pérennisation et/ou d'expansion du projet.

Il s'agit de s'inspirer de la prise en charge des handicapés telle qu'elle se fait dans les pays développés en prenant en compte le contexte local, les moyens à notre disposition. C'est une réponse certes lacunaire et insuffisante mais qui a le mérite de mobiliser les familles et les services de santé autour de la problématique de l'handicap, dans la situation actuelle d'abandon des familles. Des personnels de santé sont en poste à l'hôpital de région, le manque de matériel est bien réel mais nos solutions ont le mérite de répondre à la problématique des enfants PC à des coûts supportables par les ressources locales. En espérant que ces appareillages soient reproduits localement par les orthoprothésistes locaux, nous continuerons à offrir notre aide solidaire à ces familles dans le besoin.

2.3. Budget

Budget global du projet : 14 489,00 € + bénévolat d'un montant de 25 788,00 € = 40 277,00 €.....

Subventions déjà obtenues sur ce projet (montant et auprès de quel organisme ou société) :

Département de la Réunion : 5 370,00 €

Autres partenaires financiers sollicités (organisme et montant) :

Association SOA : 2 550,00 €.....

Montant de la subvention sollicitée auprès de la Fondation Dominique & Tom Alberici :

6 569,00 €

Utilisation prévue :

1 - Acheminement d'un container de 40 pieds HC de dons humanitaires, SOA s'engage à produire les pièces justificatives des dépenses et frais lors du bilan du projet. 3 744,00 € (montant facturé par nos transitaires en avril 23)

2 – Location du centre d'accueil et frais de fonctionnement (eau et électricité, déplacement), salaire du responsable (kinésithérapeute), cofinancement (50%) des appareillages avec le Département : coût 2 825,00 €

Détail de la demande financière (**devis à joindre**) et durée de financement demandée : 1 an soit 3 modules

*La Fondation Dominique & Tom Alberici soutiendra des projets qui auront demandé ou déjà obtenu des co-financements significatifs. Le nom du (des) co-financeur(s) devra être transmis à la Fondation Dominique & Tom Alberici ainsi que le justificatif du co-financement. Le financement ne sera effectué que sur la base de **factures originales**. La durée totale de l'engagement de la Fondation Dominique & Tom Alberici n'excédera pas 3 ans.*

2.4. Synthèse

Une synthèse grand public d'une page maximum devra être jointe à ce dossier.

Budget projet annuel

BUDGET 3 MODULES	CHARGES		PRODUITS		
	1 module Prévisionnel	3 modules Prévisionnel	1 : Département Réunion	2 : Ass. SOA	Contributions volontaires en nature
Billets avion	900,00 €	2 700,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	Bénévolat
Véhicule location + essence	500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		
Repas Stagiaires (Formation 25 parents)	40,00 €	120,00 €	120,00 €		
Accompagnants locaux (Chauffeur, traductrice, correspondant)	450,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €		
Matériel Pédagogique	100,00 €	300,00 €	300,00 €		
50% de Participation aux appareillages	250,00 €	750,00 €	750,00 €		
Bénévolat Association SOA 240h/1 module 2 personnes	8 196,00 €	24 588,00 €			24 588,00 €
Bénévolat participants SOA 2 personnes rest. et héb.	400,00 €	1 200,00 €			1 200,00 €
Total en €	10 836,00 €	32 508,00 €	5 370,00 €	1 350,00 €	25 788,00 €
TOTAL		32 508,00 €			32 508,00 €

2 billets d'avion : 1 SOA + 1 kinésithérapeute : 900,00€

La logistique comprend : Loc. véhicule + essence + l'hébergement et la restauration du chauffeur et de la traductrice ainsi que la restauration des stagiaires à midi : 990,00€

Restauration et hébergement à la charge des 2 participants réunionnais soit 200,00€ chacun : total de 400,00€

Subvention demandée au Conseil Départemental Pour 3 modules : 5 370,00 €

Taux : 1€=4800MGA

BUDGET	CHARGES		PRODUITS		
	Mensuel Prévisionnel	Annuel Prévisionnel	1 : Fondation Octalfa	2 : Ass. SOA	Contributions volontaires en nature
Loyer centre	41,67 €	500,00 €	500,00 €		Bénévolat
Rémunération Kiné Resp. local	104,17 €	1 250,00 €	1 250,00 €		
Frais (déplacement et tél) du kiné, responsable local	20,83 €	250,00 €	250,00 €		
Eau+électricité	6,25 €	75,00 €	75,00 €		
50% de Participation aux appareillages	62,50 €	750,00 €	750,00 €		
** Soins kinés 1 fois par semaine (3€) pour 8 enfants	100,00 €	1 200,00 €		1 200,00 €	
Envoi d'un conteneur		3 744,00 €	3 744,00 €		
Total en €	335,42 €	7 769,00 €	6 569,00 €	1 200,00 €	0,00 €
TOTAL		7 769,00 €			7 769,00 €

** Nous prévoyons un kiné local supplémentaire au moins 1 fois par semaine pour consulter des enfants à Ankadinondry à 80km de Tsiroanomandidy. Il sera le relais du chef de centre de Tsiroanomandidy. (3€ = déplacement et soins).

Subvention demandée à la Fondation Octalfa 6 569,00 €

Projet n°

6. Budget⁵ du projet

Année 2024/2025 ou exercice du 3 modules au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1875,00€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures Eau, électricité	75,00€	73 - Concours publics	
Autres fournitures Pédagogiques	300,00€	74 - Subventions d'exploitation ²	11939,00€
Appareillages	1 500,00€	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	2000,00€		
Locations Véhicule + centre d'accueil	2000,00€		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	10 614,00€	Conseil-s Départemental (aux) :	5370,00€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 194,00€		
Publicité, publication Transitaires conteneurs +kiné			
Déplacements, missions Avion, déplacement kiné hébergement et restauration des locaux	4 420,00€	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation) Fondation Octalfa	6569,00€
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	2550,00€
		756. Cotisations SOA	2550,00€
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	14 489,00€	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	14 489,00€

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature Restauration/hébergement et bénévolat	25 788,00€	87 - Contributions volontaires en nature	25 788,00€
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1200,00€	871 - Prestations en nature Rest/hébergement	1200,00€
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	24 588,00€	875 - Bénévolat	24 588,00€
TOTAL DONT CVN	40 277,00€	TOTAL DONT CVN	40 277,00€

La subvention sollicitée de 6 569,00 €, objet de la présente demande représente 16,3 % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Synthèse Grand Public



Qui sommes-nous ?

Notre association « le Sourire d'OnjA » existe depuis 2013. Elle vient en aide aux enfants handicapés malgaches paralysés cérébraux et elle favorise leur accès aux soins dans un contexte économique difficile.

Nous intervenons au Bongolava (Madagascar) :

- Au niveau de la prévention des grossesses à risques (depuis 2022) en formant des matrones, sage-femmes et agents communautaires,
- Au niveau des soins médicaux et de kinésithérapie pour une prise en charge précoce (avant 15 ans) de l'enfant paralysé cérébral et par un appareillage adapté aux besoins de l'enfant et fabriqué avec les moyens locaux.

Quels objectifs ?

- Éviter la dégradation de l'état physique de l'enfant PC et favoriser sa croissance dans les meilleures conditions, stimuler son développement et ses capacités motrices,
- Lui offrir un maximum d'autonomie en favorisant ses apprentissages.

Quelles conséquences ?

L'enfant, sans soin, au lieu de grandir va petit à petit régresser à la fois physiquement et intellectuellement. Ce constat se vérifie auprès des membres de l'association des handicapés de la ville qui présentent des tableaux cliniques alarmants (pas de consultation médicale, ni prise en charge kiné, pas d'appareillage).

Quel projet ?

Face à l'abandon et au manque de moyens financiers des familles dans la prise en charge de leur enfant, nous leur proposons une petite initiation (**théorique et pratique** et appelée « toilette musculaire ») formant aux gestes simples de kinésithérapie à pratiquer tous les jours pendant 10 minutes, matin et soir. Ainsi, ces familles pauvres auront une meilleure connaissance des troubles liés à la maladie de leur enfant. Grâce au **centre créé par SOA en avril 24**, elles vont trouver réconfort, soutien social et soins gratuits de rééducation de la part d'un kinésithérapeute local (formé et rétribué par SOA) au cours d'une ou 2 séances hebdomadaires (sur rdv).

Une 1^{ère} formation de parents a vu le jour en **septembre 2023** grâce au partenariat entre SOA, la FSSB (association locale d'handicapés), et le ministère de la santé (DRS, Direction régionale de la Santé). Une seconde formation s'est déroulée **en décembre 23, la suivante en avril 24**. Chaque module d'une semaine permet de prendre en charge près de 25 familles et coûte environ 2 500,00€.

Les soins s'accompagnent et se complètent obligatoirement par de **l'appareillage adapté** comme un fauteuil roulant, des cannes, un déambulateur... acheminés chaque année par l'envoi d'un conteneur ou fabriqués localement (Seza, Sarety, youpala etc...)

Pourquoi une filière de soins locale ?

Mais, comme nous attachons beaucoup d'importance au renforcement des capacités locales **pour assurer la pérennisation d'une filière de soins** et aller vers une autonomie locale, nous avons commencé la fabrication de sièges orthopédiques en bois, les SEZA (bois + mousse et skaï, coût unitaire de 30€), les SARETY (munie de roues pour transporter le SEZA, 15€) ou de « youpala » (tubes PVC, siège de simili cuir et roulettes coût unitaire 60€). On s'appuie sur les compétences locales en menuiserie, capitonnage ou sur les connaissances techniques du technicien orthopédique de l'hôpital. Mais cela ne signifie pas des soins « au rabais » car un contrôle par des professionnels (kinésithérapeutes, médecins MPR, ergothérapeute locaux et étrangers) sera exercé régulièrement (3 ou 4 missions annuelles) pour suivre l'évolution de l'enfant.

Quelles perspectives ?

Les parents adhérents au programme sont responsabilisés par la signature d'une **charte d'engagement** : poursuivre la toilette musculaire quotidienne, respecter les rdvs de consultations hebdomadaires et apporter les cahiers de suivi etc... en contrepartie SOA s'engage à assurer la gratuité des soins kiné et à fournir un appareillage (dans la mesure du possible). La régularité des soins est un facteur de progrès.

En conclusion, ce projet doit permettre d'améliorer la vie quotidienne des familles et de l'enfant handicapé en lui offrant une meilleure santé, une autonomie accrue par la stimulation des apprentissages et ainsi pouvoir trouver sa place dans la société.

3. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), (nom et prénom) Pairain Didier

Représentant(e) légal(e) de l'association Le Sourire d'Onja.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : 7 069,00 euros ;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, sera réglée par chèque ou par virement à l'ordre de l'association.

Fait le 05/05/2024.....

A Saint Paul,

Signature



Association Le Sourire d'Onja
Aide et soutien aux enfants handicapés de Madagascar
6 bis ruelle des chocas 97460 Saint-Paul
Tel : +262 692 77 42 33
www.lesouriredonja.com
Mail : jacquesdeparis974@gmail.com

4. Engagement

Je soussigné(e), (nom et prénom) Pairain Didier

Représentant(e) légal(e) de l'association Le Sourire d'Onja.....

Déclare avoir pris connaissance des conditions énoncées ci-dessous dans le cas où ma demande est acceptée et m'engage à :

- Respecter les conditions liées à l'obtention de l'aide, prévues par la convention ;
- Remettre à la Fondation Dominique & Tom Alberici, un rapport intermédiaire et les justificatifs des dépenses effectuées dans un délai d'un an à partir de la signature de la convention (renouvelée chaque année pour les dossiers pluriannuels) ;
- Adresser à la Fondation Dominique & Tom Alberici une copie de toute publication ou communication concernant le projet ;
- Faire mention de la Fondation Dominique & Tom Alberici dans toute publication ou communication concernant le projet ;

Fait le 05/05/2024.....

A Saint Paul,

Signature

